

Bonjour,

Merci pour votre retour. Je pense avoir réuni les éléments dont vous avez besoin pour compléter mon dossier :

> - préciser la rubrique 4.1 du Cerfa: indiquer les essences plantées, leur répartition dans la parcelle (à l'aide d'un plan le cas échéant), la densité des plants (/ha), les modalités de plantation (en ligne,...), la conduite retenue pour le peuplement (futaie, taillis,...), la façon dont les coupes seront réalisées;

Les essences retenues sont les suivantes :

- chêne sessile 29 %
- cèdre atlas 20 %
- pin laricio calabre 10 %
- chêne pubescent 26 %
- pin noir Autriche 10 %
- cormier 5 %

Elles seront plantées de manière aléatoire, à raison d'une densité de 1200 tiges par hectare. Le peuplement sera conduit en futaie, avec une première éclaircie entre 15 et 20 ans, puis une rotation entre 7 et 10 ans pour les suivantes. L'objectif sera d'obtenir une futaie mixte et travailler avec la régénération naturelle.

> - préciser la rubrique 4.2: préciser les raisons du projet (création d'un boisement favorable à la biodiversité, projet paysager, exploitation pour le bois d'oeuvre, bois de chauffage,...);

Le projet répond à un double objectif : un objectif écologique sur toute la durée du projet (biodiversité, captation de CO2, barrière naturelle contre le vent et glissements de terrain, abaissement local de la température...), un objectif d'exploitation du bois d'oeuvre et de chauffage à long terme.

> - préciser la rubrique 4.3.1: nature des travaux préparatoires (drainages éventuels, travail du sol, sur l'ensemble de la parcelle ou uniquement les rangs,...), caractéristiques de la clôture (dimensions, mise en place de passage à petite faune terrestre,...), matériels utilisés pour les travaux (et mesures de prévention des pollutions le cas échéant), technique de plantation, calendrier prévisionnel de réalisation (en tâchant d'éviter les périodes de sensibilité de la faune, notamment de mars à août);

Le travaux préparatoires ne nécessiteront pas de drainage du sol et se limiteront à la préparation du sol par potet travaillé. Une clôture grillagée (grande maille) de 2.5m de haut sera installée tout autour de la parcelle et n'empêchera pas le passage de la petite faune terrestre. Une mini-pelle 5.5 t sera utilisée pour les travaux. La plantation sera manuelle dans les potets travaillés. La préparation du sol et la mise en

place de la clôture auront lieu entre novembre et décembre 2023. La plantation sera effectuée entre décembre et février.

> - préciser la rubrique 4.3.2: modalités d'entretien, gestion sylvicole prévisible (nature, nombre et périodicité des coupes,...), gestion des rémanents;

Des entretiens de dégagement de la plantation sont prévus en fonction de la végétation et de la reprise, entre 3 et 5, environ une fois par an. Ensuite, une taille de formation des feuillus est prévue au bout de 3-5 ans, ainsi que deux élagages des résineux (0-2m puis 2-6m) au bout d'environ 10 et 15 ans.

La première éclaircie sera faite entre 15 et 20 ans, puis une rotation entre 7 et 10 ans pour les suivantes. L'objectif sera d'obtenir une futaie mixte et de travailler avec la régénération naturelle.

Les rémanents d'exploitation resteront sur la parcelle.

> - préciser la rubrique 4.5: superficie totale du boisement, nombre de plans, pourcentage de plants, densité par espèce, espacement entre les rangs,...

La superficie totale du boisement s'établit à 2.7 ha pour environ 3500 plants. Les pourcentages de chaque essences sont les suivants :

- chêne sessile 29 %
- cèdre atlas 20 %
- pin laricio calabre 10 %
- chêne pubescent 26 %
- pin noir Autriche 10 %
- cormier 5 %

La densité de chaque espèce sera similaire, autour de 1200 tiges par hectare. En moyenne, il y aura 3.5m d'interligne et environ 2.35 m sur la ligne.

> - préciser la rubrique 6.1: prise en compte et analyse de l'adaptation des espèces plantées au changement climatique; si des zones humides sont avérées ou potentielles, préciser les impacts et mesures associées,...

La parcelle de présente aucune zone humide avérée ni potentielle. Les essences ont choisies en fonction du guide de station : plateaux calcaires du nord-est. Le changement climatique est pris en compte avec une simulation de l'adaptabilité des essences en fonction de la station.

Je reste à votre disposition si vous avez besoin de clarifications ou compléments.

Cordialement,